

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – RGraphic

Laurent Ridelle – RGraphic

TVA : BE 0578.997.354

PARTIE I – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 – Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute commande passée auprès de RGraphic.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales.

Article 2 – Offres et devis

Les devis sont valables 30 jours calendrier.

Les prix sont exprimés en euros, hors TVA.

La commande devient définitive après acceptation écrite du devis.

Article 3 – Paiement

Sauf stipulation contraire, les factures sont payables au comptant.

En cas de retard :

- Intérêt de 1,5 % par mois
- Indemnité forfaitaire de 15 % avec minimum 50 €

Le défaut de paiement rend immédiatement exigible l'ensemble des sommes dues.

Article 4 – Production et sous-traitance

Les impressions peuvent être réalisées par des partenaires externes.

RGraphic agit en qualité d'intermédiaire pour la coordination.

Article 5 – Délais

Les délais sont indicatifs et ne constituent pas une obligation de résultat.

Article 6 – Livraison et transport

Les marchandises sont expédiées via un transporteur tiers.

Le transfert des risques s'opère lors de la remise au transporteur.

RGraphic ne peut être tenue responsable d'un retard, d'une perte ou d'un dommage imputable au transporteur.

Article 7 – Réception et réclamations

Le client doit vérifier le colis à la livraison.

Toute anomalie doit être signalée dans les 24 heures.

Les vices apparents doivent être signalés dans les 15 jours.

Passé ce délai, la marchandise est réputée acceptée.

Article 8 – BAT et validation

La validation d'un BAT vaut acceptation définitive.

RGraphic décline toute responsabilité pour les erreurs non signalées.

Article 9 – Fichiers fournis

RGraphic n'est pas responsable des erreurs présentes dans les fichiers transmis par le client.

Article 10 – Limitation de responsabilité

La responsabilité de RGraphic est limitée au montant de la commande.

Aucun dommage indirect ne pourra être réclamé.

Article 11 – Réserve de propriété

La marchandise reste la propriété de RGraphic jusqu'au paiement intégral.

PARTIE II – DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES B2B

Les relations avec les clients professionnels sont régies par la liberté contractuelle prévue par le droit belge.

PARTIE III – DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES B2C

Droit de rétractation

Conformément au Code de droit économique belge, le droit de rétractation ne s'applique pas aux biens confectionnés selon les spécifications du client ou nettement personnalisés.

Produits personnalisés

Toute commande de produit personnalisé est ferme et définitive.

Aucun remboursement ne pourra être effectué après lancement de la production, sauf défaut imputable à RGraphic.

Article final – Droit applicable

Le droit belge est applicable.

Tout litige relève des tribunaux de l'arrondissement de Huy.